

#AggloTLP

Le journal d'information de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Hors-série

juin 2017

Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
votre nouvelle agglomération

Communes, compétences, élus...

tarbes
lourdes
pyrénées
Communauté
d'agglomération





EMPRUNTEZ UNE **LISEUSE** À LA
MÉDIATHÈQUE LOUIS ARAGON.

**Une centaine d'ouvrages sont
à votre disposition !**

**Médiathèque
Louis Aragon**
31, rue André Fourcade
65000 Tarbes
Tél. 05 62 44 38 98

**tarbes
lourdes** 
Communauté
d'agglomération **pyrénées**

En moins de six mois, la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a pris sa place dans le paysage Haut-Pyrénéen.

En faisant le choix de la concertation, nous avons trouvé la bonne voie et mis en place une gouvernance. Je l'ai voulue apaisée, partagée et respectueuse de la diversité du territoire.

Tout d'abord, nous avons constitué trois pôles pour maintenir une échelle de dialogue proche des bassins de vie de Lourdes, d'Ossun, de Juillan ainsi que de Tarbes.

Ensuite, parce que la commune est l'espace de démocratie le plus proche du citoyen et pour que chacun des 86 maires puisse faire entendre sa voix, nous avons créé le conseil des maires.

À partir de ces instances, nous avons construit les organes de gouvernance : la conférence des vice-présidents (16 membres), le bureau communautaire (53 membres), en respectant toujours les équilibres entre urbain et rural.

Nous avons bâti un socle solide et dépassé tout ce qui aurait pu nous opposer.

Cette « Équipe » s'est immédiatement mise au travail et, en un temps record, a élaboré un document budgétaire approuvé lors du Conseil Communautaire du 13 avril dernier par une large majorité. Comme je vous l'avais promis, il respecte les engagements des anciennes intercommunalités et constitue une étape encourageante pour préparer l'avenir.

Dès l'automne, nous mettrons en place notre 1^{er} programme pluriannuel d'investissements. Il devra répondre à deux objectifs : protéger et bâtir.

- **PROTÉGER** l'ensemble géographique avec une attention particulière pour les plus petites communes. Dans cette optique, est déjà mis en place un fonds d'aide de 450 000 euros pour les communes de moins de 1 500 habitants.
- **BÂTIR** des projets modernes, structurants et sources de développement. Ils seront placés sous le signe de l'innovation territoriale, imaginatifs pour générer de nouvelles économies : l'économie du sport, l'économie de la culture, l'économie circulaire, sociale et solidaire... et porté par des outils numériques performants.

De grands chantiers nous attendent, nous devons les aborder avec enthousiasme et mettre nos forces au service de toutes les composantes de cette nouvelle communauté de destin.

Gérard Trémège
Maire de Tarbes,
Président de la Communauté
d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées



#DOSSIER 4
Découvrez la nouvelle communauté d'agglomération

#BUDGET 10
Un budget de transition, respectueux des engagements

#ACTUS 14
Les brèves de l'agglomération

#ÉTÉ 16
Pour se dépenser ou se ressourcer, profitez des piscines et des sentiers de randonnées

#CULTURE 18
Coups de coeur des bibliothèques
Agenda

#DÉCOUVREZ 19
Cracovie, une perle impériale depuis la Bigorre

TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

La nouvelle communauté d'agglomération

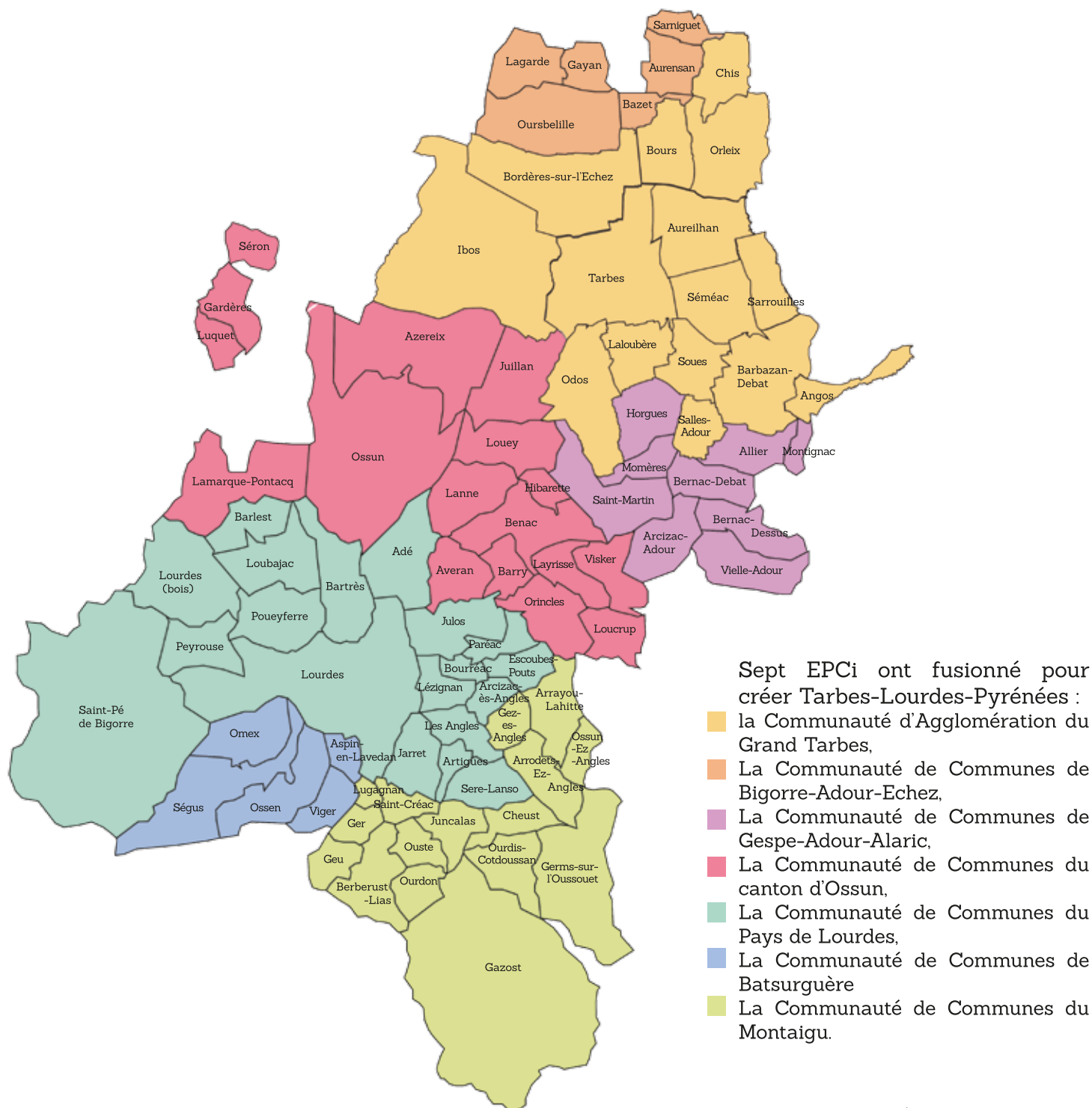
« Nous allons construire un projet ambitieux mais à dimension humaine. Il devra rester proche de tous les habitants de ce nouveau territoire. »

Gérard Trémège
Président de la Communauté d'agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées

La Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées est un établissement public de coopération intercommunal (EPCI) qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2017.

86 communes ont mis en commun leur destin et, ensemble, ont vocation à développer des projets structurants et proposer des services publics de qualité, répondant aux besoins des habitants.

QUELLES COMMUNES ?



POURQUOI CETTE FUSION ?

L'intérêt général au centre des décisions

Dans le cadre de la Loi NOTRe, la Préfète des Hautes-Pyrénées a signé, le 3 août 2016, l'arrêté de création du nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre en rationalisant son périmètre pour qu'il ait plus de poids face à la Région, et qu'il devienne ainsi la 5^{ème} plus grande communauté d'agglomération d'Occitanie.

Modifier le périmètre sur un bassin de vie plus large

Le territoire devait être rationalisé, fédéré et unifié pour réunir ses atouts, ses forces et ses potentialités afin de stimuler son attractivité globale. Être pertinent, cohérent, organisé, notamment, pour le développement économique et l'emploi.

L'opportunité de construire un projet de territoire.

Les acteurs locaux portent le processus de fusion au moyen du transfert de nombreuses compétences stratégiques à la communauté pour lui permettre de construire un projet commun de territoire, dans un bassin de vie et d'emploi cohérent.

[le point juridique]

Ce que dit la Loi NOTRe

Le III de l'article 35 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) permet au représentant de l'État dans le département, dès la publication du schéma départemental de coopération intercommunale, de procéder à des fusions d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont l'un au moins est à fiscalité propre. Cette rédaction permet de fusionner des communautés de communes avec des communautés d'agglomération. Le nouvel EPCI issu de la fusion exerce les compétences obligatoires et optionnelles prévues par la loi pour sa catégorie.

OÙ EST LE SIÈGE ?

Le siège administratif se trouve au centre du nouveau territoire dans les anciens locaux de la Communauté de commune du canton d'Ossun à Juillan.

Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle, dans le Téléport 1



@ RETENIR ...

- 86 communes
- 127 086 habitants
- 7 EPCI regroupés
- 133 élus, 15 vice-Présidents.
- 5^{ÈME} Communauté d'agglomération d'Occitanie
- TARBES, ville préfecture du département
- LOURDES, ville touristique classée « Grand Site » de la Région
- 1 aéroport : Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- 2 sorties d'autoroute A64

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES ?

Un territoire, de multiples atouts

La communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées exerce depuis le 1^{er} janvier 2017 les compétences obligatoires prévues par l'article L5216-5 du Code général des Collectivités Territoriales.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Actions de développement économique / Aménagement de l'espace communautaire Équilibre social de l'habitat / Politique de la ville / Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage / Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

Les compétences facultatives sont exercées par Tarbes-Lourdes-Pyrénées pendant une période maximale de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2017, sur le seul périmètre des anciens EPCI qui les exerçaient auparavant. A l'issue de cette période, si la compétence facultative n'a pas été restituée en partie ou en totalité aux communes membres, la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées l'exercera sur l'ensemble de son périmètre.

Parmi les principales compétences facultatives nous retrouvons :

- Le pôle universitaire tarbais
- Les chemins de randonnées
- Le Règlement Local de Publicité extérieure
- Le projet culturel de territoire
- Le tourisme
- Le scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire
- Les Technologies de l'Information et de la Communication.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

La Communauté d'agglomération exerce, aussi, de plein droit en lieu et place des communes membres, des compétences optionnelles, qui sont :

- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire.

Toutefois, dans le cadre de la loi NOTRe, le conseil communautaire devra confirmer ou infirmer ces compétences avant la fin de l'année 2017. Concernant les compétences optionnelles qui sont d'intérêt communautaire, la communauté d'agglomération a 2 ans pour les redéfinir.



QUI SONT VOS ÉLUS ?

Vos représentants Tarbes-Lourdes-Pyrénées

La Communauté d'agglomération compte 133 élus, dont 53 membres font partie du bureau communautaire. 15 vice-présidents ont été élus le 9 janvier 2017. Ce même jour, Gérard Trémège, Maire de Tarbes, a été élu Président de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.



Le Président

Gérard TRÉMÈGE
Maire de Tarbes

Les vice-présidents



1^{er} vice-président

Patrick VIGNES
AMÉNAGEMENT DE
L'ESPACE
Maire de Laloubère



2^e vice-présidente

Josette BOURDEU
TOURISME
Maire de Lourdes



3^e vice-président

Yannick BOUBÉE
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES
ET MUTUALISATION
Maire d'Aureilhan



4^e vice-président

Fabrice SAYOUS
RECHERCHE ET INNOVATION
Maire de Juillan



5^e vice-président

Jean-Claude BEAUQUESTE
RELATIONS AVEC LES
INTERCOMMUNALITÉS VOISINES
COMMUNICATION
Maire de St-Pé-de-Bigorre



6^e vice-président

Christian PAUL
TRAVAUX
Maire de Bordères s/IEchez



7^e vice-président

André BARRET
ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT
ET GENS DU VOYAGE
Maire de Bernac-Dessus



8^e vice-président

Gérard CLAVÉ
COMMANDE PUBLIQUE
Maire de Bartrès



9^e vice-président

Denis FEGNÉ
FINANCES
Maire d'Ibos



10^e vice-président

Marc BÉCORRE
RESSOURCES HUMAINES
Maire de Lamarque-Pontacq



11^e vice-présidente

Valérie LANNE
PLAN PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENT ET DE
FONCTIONNEMENT
Maire d'Arrayou-Lahitte



12^e vice-président

Jacques LAHOILLE
FISCALITÉ
Adjoint au Maire d'Oursbelille



13^e vice-président

André LABORDE
EAU ET ASSAINISSEMENT
Maire d'Aspin-en-Lavedan



14^e vice-président

Jean-Claude PIRON
ENVIRONNEMENT
Adjoint au Maire de Tarbes



15^e vice-président

Jean-Christian PÉDEBOY
MOBILITÉ
Maire de Barbazan-Debat

Le bureau communautaire



Christiane ARAGNOU Maire de Sère-Lanso / Anne-Marie ARCOUNES URBANISME Adjointe au Maire de Tarbes / Michel AUSINA Conseiller municipal Lourdes / Jean-Marc BOYA Maire d'Adé / Jean BURON Maire de Bazet / Roger-Vincent CALATAYUD Adjoint au Maire de Tarbes / Gérald CAPEL Adjoint au Maire de Lourdes / Jean-Louis CRAMPE Maire d'Ourdon / Gilles CRASPAY ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Adjoint au Maire de Tarbes



Ginette CURBET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RURAL ET PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL Maire de Gardères / Andrée DOUBRÈRE Adjointe au Maire de Tarbes Présidente du GIP Politique de la Ville / Michel DUBARRY Maire de Bernac-Debat / Emmanuel DUBIÉ Conseiller municipal Juillan / Serge DUCLOS Maire d'Orcines / Marc GARROCCQ Maire de Bours / Jacques GARROT FONDS DE CONCOURS Maire de Lugagnan / Geneviève ISSON ÉQUIPEMENTS CULTURELS Maire de Séméac / Christian LABORDE ARTISANAT ET PME Maire de Louey



Evelyne LABORDE Maire d'Omex / Yvette LACAZE Maire de Les Angles / David LARRAZABAL Conseiller municipal délégué - Tarbes / Jean-Claude LASSARRETTE Maire de Saint-Martin / Fabienne LAYRÉ-CASSOU PROMOTION & MARKETING Adjointe au Maire de Bordères s/IEchez / Jean-Michel LEHMANN Maire d'Odos / Roger LESCOUTE Maire de Soues / Alain LUQUET SDIS Maire de Lanne / Myriam MENDÈS Adjointe au Maire de Tarbes



Ange MUR SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE Maire de Jarret / Michèle PHAM-BARANNE Conseillère municipale Tarbes / Evelyne RICART ACCOMPAGNEMENT DES PETITES COMMUNES Maire d'Aurensan / Jean-Michel SÉGNÉRÉ AIDES AUX ENTREPRISES Maire de Horgues / Philippe SUBERCAZES HABITAT Adjoint au Maire de Lourdes / Alain TALBOT Maire de Sarrouilles / Francis TOUYA ÉQUIPEMENTS SPORTIFS Adjoint au Maire de Tarbes / Guy VERGÈS PETITE ENFANCE Maire de Loubajac / Marie-Pierre VIEU ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE Conseillère municipale Tarbes / Bruno VINUALES COMMERCE Adjoint au Maire de Lourdes

Les conseillers communautaires

Jean-Christian AMARE (ANGOS) / Elisabeth ARHEIX (TARBES) / Jean-Pierre ARTIGANAVE (LOURDES) / Georges ASTUGUEVIEILLE (BENAC) / Jean-Pierre BALESTAT (LUQUET) / Marie-Paule BARON (SOUES) / Philippe BAUBAY (SEMEAC) / Michel BONZOM (OSSEN) / Francis BORDENAVE (OSSUN) / Serge BOURDETTE (GERMS-SUR-LOUSSOUET) / Lucien BOUZET (SEGUS) / Elisabeth BRUNET (TARBES) / François-Xavier BRUNET (TARBES) / Jean-François CALVO (TARBES) / Marie-Suzanne CAMPAGNOLLE (TARBES) / Anne CANDEBAT-REQUET (TARBES) / Viviane CARCAILLON (LAGARDE) / Yves CARDEILHAC (ESCOUBES-POUTS) / Rémi CARMOUZE (MONTIGNAC) / Marie-Antoinette CASSAGNE-RODRIGUEZ (TARBES) / Jean-Noël CASSOU (OURDIS COTDOUSSAN) / Philippe CASTAING (PEYROUSE) / Jean-Claude CASTEROT (GEU) / Georges CASTRES (JULOS) / Jean-Louis CAZAUBON (POUEYFERRE) / Marie-Françoise CRANCEE (TARBES) / Annette CUQ (LOURDES) / Roland DARRE (BOURREAC) / Pierre DARRE (GAZOST) / Daniel DARRE (AVERAN) / Marcel DE LA CONCEPTION (PAREAC) / Denis DEPOND (HIBARETTE) / Benoît DOSSAT (JUNCALAS) / Jean-François DRON (LOUCRUP) / Suzan DUCASSE (AUREILHAN) / Jean-Marc DUCLOS (OSSUN-EZ-ANGLES) / Jean-Michel DUCLOS (ST-CREAC) / Martine FOCESATO (SEMEAC) / Michel FORGET (TARBES) / Joseph FOURCADE (GER) / Jean-Pierre FRECHIN (OUSTE) / Jean-Bernard GAILLANOU (BORDERES-SUR-LECHEZ) / Alain GARROT (LOURDES) / Simone GASQUET (AUREILHAN) / Romain GIRAL (TARBES) / Charles HABAS (ORLEIX) / Paul HABATJOU (ARCIZAC-EZ-ANGLES) / Laure JOUBERT (TARBES) / Jean-Marc LACABANNE (AUREILHAN) / Bernard LACOSTE (CHIS) / Paul LAFAILLE (CHEUST) / Francis LAFON-PUYO (BARLEST) / Pierre LAGONELLE (TARBES) / René LAPEYRE (SARNIGUET) / Claude LESGARDS (SALLES-ADOUR) / Sylvie MARCHÉ (ODOS) / Vincent MASCARAS (LAYRISSÉ) / Patrice MERIGOT (GEZ-EZ-ANGLES) / Pierre MONTOYA (TARBES) / Chantal MORERA (LEZIGNAN) / Madeleine NAVARRO (LOURDES) / Jean-Claude PALMADE (TARBES) / Laurent PENIN (BARRY) / Marie PLANE (ARTIGUES) / Yves PIETE (VIELLE-ADOUR) / Eugène POURCHIER (TARBES) / Danielle RENAUD (ARRODETS-EZ-ANGLES) / Michel RICAUD (AZEREIX) / Claudine RIVALETTO (BARBAZAN-DEBAT) / Céline ROULET (TARBES) / Paul SADER (VIGER) / Michel SAJOUX (ALLIER) / Roger SEMMARTIN (ARCIZAC-ADOUR) / Jacques SEVILLA (GAYAN) / Robert SUBERCAZES (BARBERUST-LIAS) / Jean-Marie TAPIE (MOMERES) / Laurent TEIXEIRA (TARBES) / Jean TOUYA (SERON) / Maryse VERDOUX (VISKER) / Christian ZTYNSKI (AUREILHAN)



« Ce document budgétaire fondateur est la traduction immédiate de nos engagements. Il respecte la parole donnée en reprenant les projets des anciennes intercommunalités »

Gérard Trémège,
Président de la communauté d'agglomération

BUDGET 2017

Un budget de transition, respectueux des engagements

Le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a voté le 13 avril 2017 le budget pour l'année 2017.

C'est un budget de transition qui s'inscrit dans la continuité des projets qui ont été initiés par les différentes structures qui ont fusionné le 1^{er} janvier 2017.

Le budget total de fonctionnement s'élève à près de **88,7 Millions d'euros (M€)** (budget principal et budgets annexes)

Le budget total d'investissement se chiffre à près de **24,5 M€** (budget principal et budgets annexes).

	DÉPENSES		RECETTES	
	BP 2017	BA 2017*	BP 2017	BA 2017*
FONCTIONNEMENT	81 138 217 €	7 192 451 €	81 138 217 €	7 560 028 €
INVESTISSEMENT	12 712 835 €	11 870 513 €	12 712 835 €	13 191 626 €
TOTAL	93 851 052 €	19 062 964 €	93 851 052 €	20 751 654 €

Il y a une reprise des résultats pour la partie des Budgets Annexes ce qui explique le suréquilibre.

QUELLES SONT LES RESSOURCES ?

Les ressources de la Communauté d'agglomération s'organisent autour de deux types de recettes : fonctionnement et investissement.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les ressources de la Communauté d'agglomération sont principalement constituées par la fiscalité (impôts locaux et taxes) et les dotations de l'État.

En 2017, 77% des recettes de fonctionnement proviendront des taxes d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non bâti, et la cotisation foncière des entreprises. La fiscalité comprend aussi la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM : environ 16 M€) et le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communale (FPIC : 930 000 €).

Les recettes de fonctionnement comprennent aussi les produits des services (piscines, écoles de musique, etc...) et les participations diverses (Europe, Région, DRAC, ou organismes spécifiques selon la catégorie du projet à financer...).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Sur la partie investissement, l'agglomération comptabilise **12,7 M€** de recettes.

Celles-ci proviennent en partie d'un emprunt bancaire de 6,9 M€, de subventions de l'État pour 1 M€, d'amortissements de l'actif de 2,5 M€ et d'autofinancement à hauteur de 745 831 €.

LES DOTATIONS D'ÉTAT

La Communauté d'agglomération reçoit aussi un concours financier de la part de l'État pour financer ses projets.

Celui-ci représente 19% du total des recettes de fonctionnement et s'élèvent à **15,6 M€**. Elles se composent de dotations de compensation et de dotations d'intercommunalité. Les dotations de l'État ont été évaluées au moment du vote du budget. Elles ont ensuite été notifiées sur la base des recettes consolidées des sept collectivités fusionnées.

IMPÔTS ET TAXES 2017

Les taux de fiscalité résultent du calcul du Taux Moyen Intercommunal et **N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'AUGMENTATION.**

Taxe d'Habitation : **11.13 %**

Taxe Foncière sur le bâti : **1.67 %**

Taxe Foncière sur le non bâti : **5.04 %**

Cotisation Foncière des Entreprises : **33.94 %**

En 2017, ce sont **62,2 M€** qui vont être enregistrés sous forme d'impôts et taxes. Une majeure partie servira à financer les coûts de fonctionnement et des projets d'investissement de l'agglomération. Une partie importante du produit de la fiscalité perçue sera redistribuée directement aux communes de l'agglomération, sous forme d'attributions compensatrices versées mensuellement, pour un montant de **31 M€**.

AUTOFINANCEMENT : ANALYSER LA SANTÉ FINANCIÈRE

La capacité d'autofinancement est égale à l'excédent entre les produits réels de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice, majorée des amortissements pratiqués et réduite de l'échéance de remboursement en capital des emprunts. Ce montant s'élève à **1 940 636 €**.

Ce flux permet de financer une partie des investissements.

POUR QUELLES ACTIONS ?

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à plus de **81 M€** sur le budget principal.

Elles concernent toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services de la Communauté d'agglomération pour l'année.

Elles prennent en compte les versements aux communes de la fiscalité perçue **38%**, les charges de gestion (subventions versées à des organismes tels que le Parvis, la Pépinière d'entreprises Crescendo, le Symat, etc.) **24%**, les charges de personnels **21%**, les charges de gestion courante des équipements et des bâtiments **12%**, les prestations de services, charges financières (amortissements, autofinancement...) **5%**, les dotations aux amortissements **3%** et les dépenses imprévues.

INVESTISSEMENT

Sur le **budget principal**, les dépenses d'investissement s'élèvent à **12 712 835 €**.

Vous retrouverez le détail de ces investissements en page suivante.

Concernant les projets d'investissements prévus dans les **budgets annexes** :

Développement de zones d'activités économiques et industrielles (Ecoparc 325 000 €; Parc d'activités des Pyrénées 381 766 €; Zone Industrielle de Saux 538 117 €; Aménagement des zones d'activités de l'ex Communauté des Communes du Canton d'Ossun 90 000 €).

Création d'Hôtels d'entreprises : 1,1 M€ pour la construction d'un hôtel d'entreprise sur la zone d'activités du Gabas (dont 516 000€ de subvention); 101 000 € pour lancer les études pour un hôtel d'entreprises numériques;

Création d'un restaurant d'entreprises : 101 000€ pour les études et les frais d'annonce concernant la création d'un restaurant d'entreprises sur la zone d'activités de Bazet.

Assainissement Montaignu : 1,2 M€ pour les travaux d'assainissement de Juncalas (dont 752 728€ de subventions)



Réalisé dans un contexte à la fois contraint et incertain, ce budget constitue néanmoins le premier acte majeur de notre nouvelle communauté d'agglomération, la première marche que nous franchissons ensemble.



Denis Fagné,

Vice-président chargé des Finances



36 500 € sont inscrits pour des travaux sur la Maison des Arts Martiaux (sécurité, accessibilité...)

CRÉATION DE FONDS DE CONCOURS

La Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a créé un fonds de concours pour aider les petites communes du territoire. Elle versera 450 000 € aux communes pour les aider à investir dans leurs équipements communaux.

BUDGET PRINCIPAL 2017 / DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

1 284 500 €

DEVELOPEMENT ÉCONOMIQUE

Zones d'activités 1 172 500 €
Parc de l'Adour Séméac-Soues 742 500 €
Ecoparc à Bordères-sur-L'Echez 430 000 €
Zone Bastillac 110 000 €
MCEF 2 000 €

908 000 €

Remise à niveaux des aires d'accueil de Lespie, Aureilhan et Las Gravettes 652 000 €
Réalisation d'une aire de sédentarisation à Séméac 206 000 €

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

SPORT

854 632 €

Hippodrome 37 600 €
Maison de l'escrime 14 800 €
Maison des Arts martiaux 36 500 €
Elargissement de l'étude sur le schéma directeur des équipements sportifs dans le territoire de l'agglomération et études sur le bâtiment 313 100 000 €
Piscines (reconfiguration du parking, réhabilitation des douches, réfection du toboggan...) 617 700 €
Complexe aquatique de Lourdes 48 032 €

CULTURE

683 407 €

Réseau des bibliothèques 145 987 €
Bibliothèques du Grand Tarbes 112 527 €
Médiathèque de Lourdes 33 460 €
Écoles de musique, dont les travaux de toiture du Conservatoire Henri Duparc 537 420 €

LOGISTIQUE

432 850 €

Câblage informatique siège 25 000 €
Équipements siège Juillan 100 000 €
Signalétique 30 000 €
Logiciels informatiques et développement 141 250 €
Mobilier 10 000 €
Service technique dont travaux en régie 126 600 €

ENVIRONNEMENT

Trait Vert 241 000 €
Entretien 30 500 €

271 500 €

URBANISME

Élaboration des documents, études, révisions et modifications des Plans Locaux d'Urbanisme des communes de l'agglomération

300 000 €

SCOLAIRE et PETITE ENFANCE

Affaires scolaires (cantine, nouveaux rythmes scolaires...) 1 310 258 €
Centre aéré de Lourdes 20 000 €
Multi accueil Souris Verte 511 500 €
Création d'une Crèche à Lourdes 294 000 €
Travaux de réhabilitation à l'école d'Ossen 2 500 €

2 138 258 €

TRAVAUX BÂTIMENTS

469 230 €

Travaux siège de la Communauté d'agglomération et entretien des bâtiments administratifs.

SUBVENTIONS VERSÉES

3 748 338 €

Syndicat mixte Pyrénia 436 000 €
Économie Sociale et Solidaire 50 000 €
Transition énergétique pour la Croissance Verte 80 000 €
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural des Pays de Lourdes et Vallées des Gaves 275 000 €
Contrat Régional Unique 167 263 €
Contrat de Projets État-Région 474 300 €
Plan Local de l'Habitat 464 675 €
Fonds de concours et engagements de l'ex CCCO pour les investissements des communes 1 801 100 €

AUTRES INVESTISSEMENTS

Emprunts et remboursements 1 352 770 €
Opérations patrimoniales 100 000 €
Avance BA Cap Aéro Pyrénées 74 970 €
Amortissements subventions 21 380 €
Frais d'étude pôle centre 15 000 €
Acquisitions containers 18 000 €
Pose poteaux incendie 40 000 €

1 622 120 €

12,7 M€



LES BRÈVES DE L'AGGLO

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL INFORMEZ-VOUS !



Le Programme d'Intérêt Général (PIG) vient en aide aux propriétaires occupants ou bailleurs dans leurs démarches d'amélioration de leur logement : travaux d'économie d'énergie, d'accessibilité ou d'adaptation. Le PIG existe sur le territoire de l'ex Grand Tarbes (14 communes autour de Tarbes) depuis 3 ans. Il a été un réel succès puisque près de 200 ménages ont bénéficié d'aides financières grâce à cet accompagnement.

La Communauté d'agglomération TLP a décidé de renouveler cette opération pour 2 ans, sur le même périmètre (14 communes). L'agglomération est concernée par des opérations similaires (PIG de la Ville de Tarbes, OPAH Gabas-Adour-Echez et OPAH du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves).

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez faire des travaux dans votre logement ?

Pour savoir si vous êtes éligible aux différentes aides et pour être accompagné dans les démarches, contactez SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre au 05 62 34 87 73 ou venez à l'une des permanences du mardi après-midi dans les locaux de la Communauté d'agglomération situés au 30, avenue Saint-Exupéry à Tarbes.

CitésLab

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE DANS CERTAINS QUARTIERS

La Communauté d'agglomération lance le dispositif CitésLab dans les quartiers de la politique de la ville de son territoire. Il vise à développer la création d'activités économiques dans les quartiers de la Politique de la Ville, prioritaires et en veille active: les quartiers nord (Laubadère), est (Ormeau, Bel Air, Mouysset, Val d'Adour), ouest (Solazur, Debussy) à Tarbes, le quartier de l'Ophite à Lourdes, les cités de Lannedarré, Turon de Gloire, Astazou, Biscaye à Lourdes et les quartiers des Cèdres, Arreous et Courreous à Aureilhan.

CitésLab est un dispositif national proposé par la Caisse des Dépôts et Consignations. Le CitésLab Tarbes-Lourdes-Pyrénées est le premier sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées.

La Caisse des Dépôts et Consignations a souhaité accompagner l'Agglomération dans cette démarche. Une cheffe de projets est dédiée à la détection et l'amorçage de projets d'activités économiques, puis au relais vers les structures existantes. Le CitésLab aura un rôle de proximité et de terrain auprès de porteurs de projets non repérés dans les quartiers.

Vous êtes habitant d'un quartier et vous avez un projet de création d'entreprise ?

Contactez Alice LORENTZATOS, cheffe de projets CitésLab, à l'adresse alice.lorentzatos@agglo-tlp.fr, permanence à la Maison Commune Emploi Formation (MCEF), avenue des Tilleuls, à Tarbes, ou par téléphone au 07 77 16 56 16.



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL RÉCOMPENSÉ



Ce projet est une démarche volontaire co-construite, visant à relocaliser l'économie, l'agriculture et les services, pour s'orienter vers un système agricole et alimentaire respectueux de l'environnement, de la santé et créateur de lien social.

Ce projet ambitieux vise à renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle du terroir, la cohésion sociale et la santé des populations. Il permet de structurer et mettre en œuvre un système agricole et alimentaire territorial intégré, approvisionnant un bassin de consommation en produits locaux de qualité, par le soutien à l'installation des agriculteurs, le développement des circuits-courts, l'introduction de produits bio et locaux dans la restauration collective.

LE TOUR DE FRANCE DANS L'AGGLO

Jeudi 13 juillet, l'agglomération accueillera l'incontournable Tour de France, au cours de l'étape Pau-Peyragudes.

La caravane vers 9h30 puis les coureurs vers 11h30 passeront par les communes de Luquet, Ibos, Tarbes, Soues, Laloubère, Barbazan-Debat et Angos.

Attention, de fortes perturbations sont à prévoir car la circulation pourra être interdite sur le parcours entre 8h et 14h.

Retrouvez toutes les infos sur letour.fr.



Le logo de l'agglomération UNITÉ, COHÉSION ET DÉVELOPPEMENT

Le symbole graphique

3 noms
3 pôles
3 ensembles = 3 ronds

qui forment
une structure unique :



3 identités à conserver = 3 couleurs

 Sagesse, loyauté, calme, sérénité, fraîcheur, rêve.
Couleur de l'eau.

 Puissance, lumière, ouverture, contact social, vie et mouvement. Rapelle le climat doux du territoire.

 Passion, courage, énergie, triomphe. Associé aux deux autres couleurs, représentent les couleurs primaires.

Le texte

Lisibilité, stabilité, modernité.

La mise en place du lien entre les mots fait appel à différents concepts :

- unité de l'ensemble, cohésion
- direction et stabilité
- développement d'un axe stratégique fort.

tarbes
lourdes
pyrénées



RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis la création de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, toutes les actualités sont à retrouver sur les réseaux sociaux dont voici les liens : **Facebook** / Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, et **Twitter** / @AggloTLP

Mais aussi ! Bientôt l'agglomération aura son nouveau site Internet dans lequel vous retrouverez toutes les actualités et les informations dont vous avez besoin.



Centre Nautique de Lourdes

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

PLONGEZ !

Les piscines de l'agglomération vous attendent tout l'été

Il fait beau, il fait chaud, nous revoilà à cette époque de l'année où le soleil est là et le far niente s'impose de lui-même.

Pourtant l'été rime aussi avec activités. Que vous soyez plage ou montagne, randonnée ou bronzette, vous trouverez votre bonheur sur le territoire de l'agglomération.

Parmi les quatre piscines, gérées par la communauté d'agglomération, trois sont présentes et vous accueillent avec plaisir pour un moment de détente durant la période estivale.

Tarbes et son emblématique **Centre Nautique Paul Boyrie** répondra à tous les besoins avec un bassin olympique pour les plus sportifs et un bassin pour les plus petits. Un espace extérieur est dédié au jeu et à la détente : un grand bassin et une zone aqualudique.

Et côté verdure une large zone d'herbe est à disposition où il est bon d'étendre sa serviette et profiter du soleil.

La **piscine Michel Rauner** à Séméac, propose elle aussi un bassin intérieur et extérieur de 25m. Un espace détente extérieur est accessible durant l'été.

Le **Centre Nautique de Lourdes** est un espace convivial et chaleureux qui, été comme hiver, vous enchante par son offre variée.

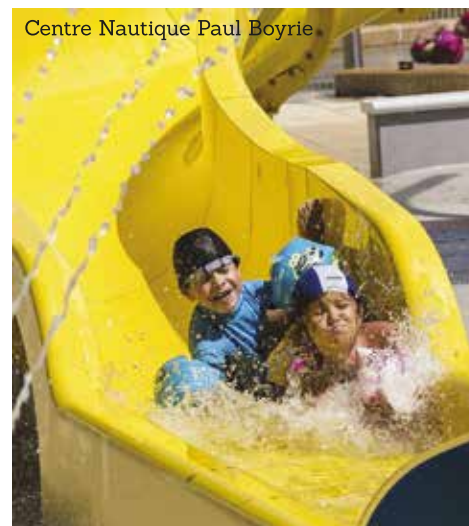
LE SAVIEZ-VOUS ?

En plus de ces espaces, le Centre Nautique Paul Boyrie et le Centre Nautique de Lourdes proposent des activités aqua ludique comme le cardio-bike, l'aquagym et autres disciplines tout au long de l'année.

Un bassin intérieur de 25m et un bassin d'apprentissage avec bulles et jets massant. Un espace « bien-être » disposant d'un hammam, d'un jacuzzi, de deux saunas et trois douches à température variable. La partie extérieure comprend quant à elle un bassin, un îlot central entouré d'un couloir de nage à contre-courant, une plage minérale de 20m², des espaces paysagers et un solarium végétal.

Havre de détente, espace de jeux ou équipements sportifs, vous l'aurez compris, les piscines de l'agglomération conviendront à tous les goûts.

Centre Nautique Paul Boyrie



HORAIRES PISCINES

Horaires d'été à partir du 3 juillet 2017

CENTRE NAUTIQUE DE LOURDES Du lundi au samedi 10h/19h
Dimanche 13h/19h

19, av Alexandre Marqui
65100 Lourdes

CENTRE NAUTIQUE PAUL BOYRIE Lundi 12h/20h
Du mardi au vendredi 10h/20h
Samedi et dimanche 10h30/19h

Av Altenkirchen
65000 Tarbes

PISCINE MICHEL RAUNER Du lundi au dimanche 12h/18h

121, Av François Mitterrand
65600 Séméac

TARIFS

Centre nautique de Lourdes
Tarif adulte : de 4,50€ à 5,50€
Tarif enfant (+3 ans) : de 3,50€ à 4,30€
Tarif groupe : de 3,50€ à 4€
Tarif famille : de 2€ à 2,50€
Tarif réduit : de 3,50€ à 4,30€
Espace bien-être : 10€/ 2h

Centre nautique Paul Boyrie et piscine Michel Rauner
Tarif adulte : 3,50€
Tarif enfant (+ 4 ans) : 2€
Tarif groupe : 2,50€
Tarif famille : 2,50€
Tarif réduit : de 2,50€

ENVIRONNEMENT

Vos chemins de randonnée
sur le territoire de l'agglomération

GRAND BOL D'AIR !



Que vous soyez un grand sportif, un marcheur occasionnel, ou que vous recherchiez une balade agréable, le territoire de notre agglomération regorge de chemins qui feront votre bonheur.

Disponibles toute l'année, plusieurs centaines de kilomètres de sentiers entretenus sont exceptionnels durant la saison estivale. Un havre de fraîcheur au pas de votre porte. N'hésitez plus, chaussez vos baskets et (re)découvrez les sentiers de l'agglomération.

LES COUPS DE COEUR DE ...

La bibliothèque Albert Camus **Séméac**

Album Jeunesse (à partir de 5 ans)



Le roi et le premier

venu / Alain

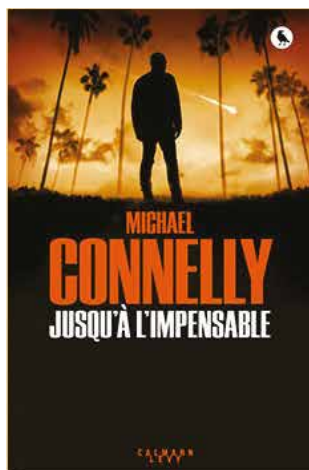
Serge Dzotap, ill.

Anne – Catherine De Boel (Ecole des Loisirs ; Pastel)

Dans un beau décor de savane, un lion qui veut être un **Vrai Roi**, décide de semer la terreur pour faire trembler tous les animaux. Il se fait aider par le premier venu, l'animal le plus craint, la hyène. Les nouvelles interdictions, qu'ils inventent avec jubilation, seront-elles du goût de tous ? Une histoire farfelue sur la tyrannie superbement illustrée par les couleurs chaudes et intenses de l'Afrique.

La Médiathèque de **Lourdes**

Roman Adulte



Jusqu'à l'impensable

/ **Michaël Connelly**

Même à la retraite, Harry Bosch travaille comme enquêteur. cette fois pourtant, il passe du côté de la défense : impensable pour ce personnage récurrent de l'auteur américain ! Comme souvent, le lecteur aura du mal à lâcher ce vrai polar

AGENDA

PORTES OUVERTES

CONSERVATOIRE HENRI DUPARC À RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL / Tarbes

Le Conservatoire Henri Duparc accueille parents et enfants pour sa « **Journée Portes Ouvertes** » le **samedi 24 juin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**. Réservée aux nouveaux élèves, ce temps de découverte et de rencontre permet de découvrir l'établissement, ses activités, ses enseignants, son encadrement, son projet pédagogique, ses évolutions, ses propositions artistiques dans le domaine du spectacle vivant (musique et danse).

Une diversité à nulle autre pareille, des domaines artistiques ouverts sur toutes les esthétiques et accessibles à tous, pour peu qu'on soit volontaire, motivé, curieux, désireux ou fasciné par une pratique artistique. Danse classique et contemporaine, chant et chant choral, musiques anciennes ou traditionnelles, musiques jazz ou actuelles, musiques pour vents ou pour cordes, musiques symphoniques ou électroniques, musique de chambre ou d'ensemble, musiques écrites ou orales, musiques et arts de la scène, création et patrimoine, enfants ou adultes, individuellement ou collectivement, laissez-vous guider, laissez-vous porter par un esprit d'aventure, de rencontre, de partage et par cette construction patiente et savante de l'artisanat, du lien entre la main et la pensée créatrice.

Le Conservatoire comme lieu du possible à la portée de tous...

PORTES OUVERTES

DÉCOUVREZ LES ÉCOLES DE MUSIQUE DE L'AGGLO

Dans quelques jours aura lieu la 7^{ème} édition de la Rencontre des Écoles de Musique de l'agglomération. Venez découvrir les différentes disciplines enseignées au sein des sept écoles de musique, rencontrez les professeurs, écoutez les divers ensembles musicaux, et partagez un moment de convivialité. L'Harmonie Cadette, la Grande Harmonie et la Chorale Kosma se produiront devant vous pour vous offrir un spectacle chaleureux et mélodieux.



CRACOVIE, UNE PERLE IMPÉRIALE DEPUIS LA BIGORRE

Depuis ce printemps, l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées est relié à la ville polonaise, à raison de deux rotations par semaine. L'occasion de découvrir cette cité d'Europe centrale classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Carrefour stratégique au cœur de l'Europe centrale, Cracovie a conservé tout le faste de ce glorieux passé, bien qu'elle ait perdu le titre de capitale voilà cinq siècles. Une cité convoitée où chaque dominant a tenu à imposer sa marque, son empreinte architecturale.

Conséquence, Cracovie foisonne

d'influences dans son centre-ville historique, l'un des premiers sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Sa grand-place, majestueuse et aux dimensions insondables, la basilique Notre-Dame qui trône à l'un de ses angles et pointe ses flèches au-dessus de la cité médiévale, le réseau de rues intemporel qui gravite tout autour, mais aussi plus loin, la colline de Wawel où trônèrent les premiers rois de Pologne, son château royal et sa cathédrale où un certain Karol Wojtyła, devenu Pape puis Saint et fierté de tout un pays, célébra sa

première messe. Autant d'attraits auxquels s'ajoutent les rives de la Vistule soigneusement aménagées et l'ancienne usine Shindler, où un musée à la scénographie ultramoderne retrace l'histoire de ce lieu et de son patron, Oscar, qui sauva la vie de nombre de ses employés juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

Un conflit qui épargna le patrimoine de Cracovie auprès duquel se pressent 10 millions de touristes chaque année mais dont l'horreur se visite à 60 kilomètres de là, dans les camps d'Auschwitz-Birkenau.

Également dans les environs de Cracovie, les somptueuses mines de sel de Wieliczka qui figurent aussi au patrimoine de l'Unesco.

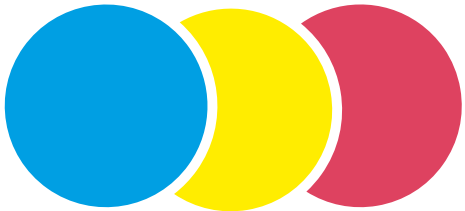
Toutes les informations et les possibilités de réservations disponibles sur :

WWW.TLP.AEROPORT.FR



tarbes lourdes pyrénées

Communauté
d'agglomération



127 000 habitants

86 communes

5^{ème} communauté d'agglomération de la région Occitanie

Adé, Allier, Angos, Arcizac-Adour, Arcizac-ès-Angles, Arrayou-Lahitte, Arrodets-Ez-Angles, Artigues, Aspin-en-Lavedan, Aureilhan, Aurensan, Averan, Azereix, Barbazan-Debat, Barlest, Barry, Bartrès, Bazet, Benac, Berberust-Lias, Bernac-Debat, Bernac-Dessus, Bordères-sur-l'Echez, Bourréac, Bours, Cheust, Chis, Escoubes-Pouts, Gardères, Gayan, Gazost, Ger, Germs-sur-l'Oussouet, Geu, Gez-es-Angles, Hibarette, Horgues, Ibos, Jarret, Juillan, Julos, Juncalas, Lagarde, Laloubère, Lamarque-Pontacq, Lanne, Layrisse, Les Angles, Lézignan, Loubajac, Loucrup, Louey, Lourdes, Lugagnan, Luquet, Momères, Montignac, Odos, Omex, Orincles, Orleix, Ossen, Ossun, Ossun-Ez-Angles, Ourdis-Cotdoussan, Ourdon, Oursbelille, Ouste, Paréac, Peyrouse, Poueyferre, Saint-Créac, Saint-Martin, Saint-Pé-de-Bigorre, Salles-Adour, Sarniguet, Sarrouilles, Ségus, Séméac, Sere-Lanso, Séron, Soues, Tarbes, Vielle-Adour, Viger, Visker.